

Zeitschrift:	Domaine public
Herausgeber:	Domaine public
Band:	- (2009)
Heft:	1840
Artikel:	Lait : la révolte paysanne importée : quand l'Europe s'enrhume, la Suisse tousse : mais elle pourrait aussi suggérer le remède
Autor:	Tille, Albert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1013967

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jo-Wilfried Tsonga forfait à cause du forfait fiscal

Le tennismen plus âpre au gain que le chanteur

Alex Dépraz (6 octobre 2009)

On se souvient que Johnny Hallyday avait reversé le bénéfice de ses concerts genevois à une oeuvre caritative (DP 1831).

Générosité commandée par son statut de réfugié fiscal au bénéfice d'un forfait. Ne peut en bénéficier que l'étranger qui réside en Suisse sans y travailler. Le tennismen français Jo-Wilfried Tsonga réside à quelques centaines de

mètres de son pays mais sur territoire vaudois. L'imprudent s'était inscrit au tournoi de Bâle pour y défier notamment l'enfant du pays.

Raté. Même une élimination au premier tour lui rapportera des gains et un revenu suisse incompatible avec son statut fiscal particulier. Tsonga a donc déclaré forfait et s'est inscrit au tournoi de... Valence.

Les organisateurs du tournoi de Bâle y réfléchiront sans doute à deux fois avant d'inviter des tennismen étrangers résidant en Suisse.

Et si le meilleur moyen de supprimer certains forfaits fiscaux était d'organiser des événements sportifs d'ampleur internationale en Suisse?

Lait: la révolte paysanne importée

Quand l'Europe s'enrhume, la Suisse tousse. Mais elle pourrait aussi suggérer le remède

Albert Tille (11 octobre 2009)

La machine européenne se met lentement en marche pour tenter d'apaiser la révolte paysanne. Les ministres de l'agriculture ont chargé un groupe d'experts de trouver les moyens de résoudre la crise du lait. Cette décision concerne aussi la Suisse, directement influencée par ce qui se passe chez ses voisins.

Les tracteurs revendicateurs d'Uniterre se sont mobilisés depuis l'été, dopés par les manifestations musclées des producteurs de lait français et allemands. Mais cette contagion par-dessus les frontières va au-delà de la simple imitation revendicatrice. La crise européenne s'attaque au revenu agricole suisse qui devrait baisser cette année de 7,6%. Ce manque à gagner de

235 millions de francs pour les paysans est essentiellement dû à la baisse du prix du lait, directement liée à celle de nos voisins. La Suisse produit plus de lait qu'elle peut en consommer. Elle est contrainte d'exporter. Et il est impossible, sans sacrifices financiers, d'écouler nos produits laitiers excédentaires sur le marché européen où les prix s'effondrent.

Une stabilisation des prix dans le grand marché stabilisera ceux de la Suisse. Bruxelles, une fois de plus, donnera donc le ton chez nous. Mais la chanson n'est pas simple à composer. Vingt pays exigent une nouvelle réglementation pour combattre la crise du lait. Mais les sept autres, entraînés par les Britanniques et les Scandinaves, estiment qu'il

faut faire confiance au marché pour assainir les structures. Ils ont le soutien de la majorité de la Commission et en particulier de la danoise Mariann Fischer Boel, responsable du dossier agricole. Pas question pour eux de revenir sur la libéralisation progressive du marché et notamment sur l'abandon des quotas laitiers en 2015. Les experts ont huit mois pour faire des propositions capables de convaincre à la fois les régulateurs et les partisans du laisser-faire.

Les subventions pour soulager les agriculteurs sont envisageables, mais fort coûteuses. La commissaire Fischer Boel a calculé qu'une amélioration de 3,5 centimes par litre pour les producteurs coûterait 5 milliards d'euros, un montant hors de portée du

budget communautaire. Les ministres ont invité les experts à explorer d'autres pistes. Le marché libre a amplement montré, depuis une année, son excessive brutalité. La cohorte des producteurs individuels ne fait pas le poids face aux quelques grands groupes de distributeurs. Un déséquilibre même faible entre l'offre et la demande entraîne une

dégringolade des prix. Des «*accords contractuels*» entre producteurs et laiteries industrielles devraient permettre une évolution plus équitable des prix. C'est un revirement. Tout récemment encore, l'Europe de Bruxelles condamnait de telles ententes jugées contraire à la libre concurrence. Une fois n'est pas coutume, l'Europe s'alignerait

donc sur la Suisse. Car, on le rappelle, la stratégie helvétique pour sortir de la crise du lait se base sur une négociation du prix et des quantités entre les fédérations laitières et les grands transformateurs, avec, une fois entente passée, la bénédiction de Berne (DP 1831).